



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-106685>

Département(s) de publication : **20A**

Annonce n° **25-106685**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COLLECTIVITE DE CORSE

Correspondant : le Président du Conseil Exécutif

Adresse : Hôtel de la Collectivité de Corse, 22 cours Grandval, B.P. 215 20187 AJACCIO

Coordonnées :

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.isula.corsica>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.isula.corsica>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Gestion compensatoire du Sant'Angelo / Secteur nord Travaux écologiques d'ouverture du milieu en mosaïque d'habitats

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Gestion compensatoire du Sant'Angelo / Secteur nord - Travaux écologiques d'ouverture du milieu en mosaïque d'habitats La Collectivité de Corse a passé une convention de coopération avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse (CENC) pour la mise en oeuvre de la gestion compensatoire de l'ilot de Sant'Angelo, dans le cadre des obligations environnementales pour la réalisation du projet routier de la Pénétrante d'Aiacciu. La présente consultation concerne des travaux nécessaires aux actions de gestion compensatoire menées par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse : ouverture de milieu en mosaïque, nettoyage de piste rivulaire, fourniture et pose de piquets châtaigner et de chicane

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les travaux doivent être réalisés entre le 1er novembre 2025 et le 15 février 2026. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 1 mois et une semaine : 1 semaine de préparation + 1 mois de travaux

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : - Les crédits sont

inscrits au budget de la Collectivité de Corse ; - Délai global de paiement de 30 jours ; - Prix révisibles
Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'acheteur exige que le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché adopte une forme juridique de groupement solidaire. Ce choix est justifié par la nécessité de garantir au pouvoir adjudicateur l'achèvement des travaux par une des entreprises du groupement en cas de défaillance d'un des membres

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 09/10/2025 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-3DIP-1572

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.isula.corsica> Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano 20407 Bastia Tél : 0495328866 Fax : 0495323855 Mel : greffe.ta-bastia@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Conformément aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA, un référé contractuel peut être introduit après la signature du marché, dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'Avis d'Attribution du Marché. - En référence à l'arrêt d'assemblée du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 « Département du Tarn-et-Garonne », un recours en contestation de validité du marché peut être formulé auprès du Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'Avis d'Attribution du Marché, assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L 521-1 du Code de Justice Administrative. - Par ailleurs, en application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, un recours pour excès de pouvoir peut être intenté auprès du TA de Bastia, dans un délai de deux mois, à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :- Conformément aux dispositions des articles L.551-1 à L.551-12 et R551-1 à

R551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) un référé précontractuel peut être introduit jusqu'à la signature du marché auprès du TA de Bastia ;

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/09/2025